

*Lettre de M. LEMUE.*

Carmel, 14 janvier 1864.

Bien cher frère,

J'arrive d'Aliwal, où M. Martin, pasteur de l'Eglise réformée hollandaise, m'avait invité pour l'ouverture du temple. Aliwal est, comme vous le savez, un village colonial, bâti sur la rive gauche du fleuve Orange, aux limites de la colonie, de l'État libre, du pays des Bassoutos et du territoire connu sous le nom de la Réserve. C'est là que nos missionnaires vont s'ap; rovisionner. Peu d'endroits sont aussi favorablement placés pour le commerce et ont un site aussi riant. Le fleuve majestueux qui roule ses eaux en face du village, est souvent témoin des scènes les plus animées, lorsque les wagons chargés de laine, ou de marchandises venant de Port-Elisabeth, le traversent, bien escortés, sur un ponton. Il y a aussi deux sources thermales fort remarquables, situées très près l'une de l'autre, ayant chacune quatre-vingt pieds de profondeur, et faisant bouillonner à l'envi un volume d'eau considérable. Il est très probable que, dans l'avenir, ces eaux feront songer à des établissements de bains pour le soulagement de personnes malades. C'est en 1849 que le village a été fondé. Il y avait, depuis longtemps, une maison de prières pour les Hollandais d'Aliwal et des environs, mais ils viennent d'y construire un joli temple qui domine toute la ville et qui a coûté environ 150,000 fr., somme énorme, si l'on considère qu'elle a été fournie par une seule paroisse. Dans ce pays, lorsqu'il s'agit d'élever un temple, il n'est pas rare qu'un seul individu de la classe des fermiers inscrive son nom sur la liste des donateurs pour 2,500 fr., sauf à ajouter à sa souscription, si les fonds ne sont pas suffisants pour terminer l'édifice. Les honoraires du

pasteur sont fournis avec la même libéralité. Il est vrai que l'argent a moins de valeur dans ces colonies qu'en Europe ; mais malgré cela, la somme que je viens de mentionner ne laisse pas d'être considérable, même pour ce pays. Lorsqu'il s'agit de leur culte, les fermiers hollandais ne connaissent point la parcimonie.

Le 9 du courant, à dix heures du matin, le vieux temple et ses abords étaient remplis d'une foule de personnes. Le jeune pasteur de Lady-Gray, M. Ross, fit une allocution suivie d'une prière, puis l'on entonna le Psaume 84<sup>e</sup>, et l'on se dirigea vers le nouveau temple. En tête était la commission qui avait dirigé les travaux du nouvel édifice, puis venaient les anciens et les diacres, et enfin les pasteurs, suivis de toute la congrégation. On s'était attendu à voir assister à cette solennité beaucoup de pasteurs des environs. Leur absence fut attribuée aux pluies torrentielles de la veille et à la crue des rivières. Pendant deux jours, les deux pasteurs présents édifièrent l'assemblée et distribuèrent la sainte Cène. Le troisième jour, il y eut, dans le nouveau temple, une conférence chrétienne, présidée par le digne magistrat du lieu, M. J. Burnet. Les deux principaux sujets, à l'ordre du jour, furent les écoles et les missions. J'eus ainsi l'occasion de montrer à ces descendants de nos réfugiés le contraste du temps présent et des jours de sanglantes persécutions qui forcèrent leurs ancêtres à s'expatrier. Je devais aussi leur parler de la Société des missions de Paris, fondée dans nos Eglises réformées de France, dès que la liberté de conscience accordée à tous par la sagesse du gouvernement, permit à nos coreligionnaires d'agir, et enfin des fruits que cette Société a déjà portés par la grâce de Dieu. C'était, si je ne me trompe, la première fois que l'Eglise d'Aliwal s'intéressait publiquement à l'œuvre des missions. Travailler à l'instruction des domestiques indigènes dont le fermier est environné, les réunir pour leur lire la Bible et prier avec

eux, puis contribuer aussi à faire connaître l'Évangile aux tribus païennes au-delà des limites de la civilisation, tels étaient, leur dis-je, les devoirs que Dieu leur imposait tout particulièrement. Plusieurs personnes influentes de l'assemblée ont aussi fortement parlé dans le même sens et ont cité plus d'un exemple frappant pour montrer l'heureux résultat que peuvent avoir le culte domestique et la prière pour les indigènes. Espérons que ces conférences fraternelles ne seront pas sans fruit, et que le temps viendra auquel tout colon qui aime l'Évangile, élèvera un autel au Dieu vivant, pour y invoquer, lui et sa maison, le nom du Seigneur Jésus-Christ.

Quelques jours après la date de cette lettre, que je compte expédier pour le paquebot de février, j'ai eu la joie d'apprendre que plusieurs chefs de famille, présents aux conférences d'Aliwal, avaient commencé à réunir leurs serviteurs pour le culte domestique, dès leur retour dans leurs fermes.

On sait déjà que l'Église réformée hollandaise, outre les ouvriers qu'elle emploie dans la colonie du Cap, vient aussi de commencer une mission au-delà de la rivière Jaune (Vaal), dans la république du Sud. Déjà, M. Mackidd, missionnaire écossais, a été invité, par un chef indigène, à s'établir chez lui pour instruire son peuple. M. Gonin, son collègue, n'était pas encore fixé définitivement lorsqu'il m'écrivait, il y a environ quatre mois. Les troubles de la république, et maintenant la guerre civile qui vient d'éclater et dans laquelle trente-six fermiers ont perdu la vie sur un champ de bataille, n'offrent, en ce moment, aucune chance favorable pour l'établissement d'une mission chez les païens du voisinage. Aussi, M. Gonin avait-il l'intention de revenir dans l'État libre et de chercher un champ de travaux chez le chef Mota.

Au commencement de l'année, nos gens ont apporté leur souscription pour la Société; elle s'élève à 442 fr. 33 c.

Vous trouverez ici les noms des souscripteurs. Nous avons l'espoir que le Seigneur aura pitié des habitants de Carmel, et qu'après plusieurs années désastreuses de disette et de famine, il daignera nous accorder une année d'abondance. Les récoltes promettent beaucoup, et déjà nous voyons la sérénité renaître sur les visages et la population s'augmenter.

Votre tout dévoué frère en Christ notre Seigneur,

P. LEMUE.

---

## TAITI.

### *Visite de M. ARBOUSSET à l'Eglise de Papénoo.*

« Je suis revenu hier de Papénoo. Cette excursion a été accompagnée d'incidents qui ne sont pas sans intérêt et que je me fais un plaisir de vous raconter. L'endroit est sous la direction d'un pasteur indigène, qui vint obligeamment me chercher à Papeete. Deux chevaux furent mis à ma disposition et une chaloupe également. Le chemin de terre étant difficile et le soleil ardent, je choisis d'aller par mer. Que de récifs dangereux! que d'étroits passages! mais c'étaient des Taïtiens qui maniaient les rames : tout leur est connu dans ces parages, et, en quatre ou cinq heures, ils nous conduisirent au port, en sûreté.

« Je débarque. Le village me fait l'effet d'un hameau de 300 âmes; il est bâti sous les frais ombrages d'un grand parc. Des arbres à pain, des bananiers, des fougères arborescentes, des cocotiers, au port élancé et gracieux, s'offrent de toutes parts; une rivière, de 70 à 80 pieds de large, les arrose. Elle sort des belles montagnes, très boisées, qui dominent la vallée. Devant le village, mugit la vaste mer se brisant sur des récifs.